

Mayotte, un visa de 1000 kilomètres de long, et 17000 renvois par an

Mayotte et alentours

On ne dit pas assez dans la presse, même dans celle qui a dénoncé les situations de Mayotte ces derniers temps. Que nous importe cette petite île de l'Océan Indien ?

On ne dit pas assez que les gens des autres îles, qui ont « choisit » l'indépendance, se sont retrouvés du jour au lendemain sans possibilité de retrouver leur famille, ne serait ce qu'un week end.

Il leur faut au mieux aller chercher maintenant un visa à mille kilomètres de là. Comme si de Marseille il fallait aller chercher à Lille le sésame. Et dans un film intitulé « Un aller simple pour Maoré » la réalisatrice Agnès Fouilleux explique. L'humanité a fait entretien avec elle dans son numéro du 2 février 2009.

Agnès Fouilleux montre comment la France n'a pas respecté le droit International, ce qui fait qu'une île des Comores a pu être détachée du reste du pays et a pu proclamer vouloir rester française. La France avait intérêt à conserver un point stratégique dans la région.

Mais revenons au visa de mille kilomètres de long : quasi personne ne l'obtient. Alors ce qui était naturel (se rendre visite d'une île à l'autre) devient tout un problème.

Et les gens ont pris l'habitude de partir sur leurs rafiots à l'aveuglette. S'ils parviennent sur place avant d'être noyés, ils vivent traqués, et 14000 par an sont « reconduits à la frontière » comme on dit en jargon politico-judiciaire.

On voit entre autre que ce sont nos règles du jeu que l'on modifie qui entraîne la notion de sans papier, de cause perdu, de gens hors des lois.

Heureusement qu'il y a des justes qui luttent contre cela, contre ceux qui rendent la situation intolérable à ceux qui rament.

Heureusement qu'il y a des gens qui dénoncent ces situations et non qui font délation.